



Recherche-action : Face aux violences conjugales, quel est l'apport d'un mouvement féministe d'éducation permanente ?

Dans le cadre de nos activités, nous sommes régulièrement confrontées à des femmes qui subissent ou ont subi des violences conjugales. Cependant, ces femmes ne s'adressent pas au mouvement dans l'intention précise d'en parler, et leur engagement à Vie Féminine n'est pas directement lié à leur vécu de violence. Bien souvent, c'est au cours d'activités de groupe ou d'espaces de parole, lors de moments privilégiés d'échange et d'écoute que, progressivement, certaines d'entre elles se dévoilent et osent enfin s'ouvrir de leur situation à d'autres.

Si ces femmes ont en commun un vécu de violence, leurs histoires singulières présentent de nombreuses différences concernant la forme de violence conjugale (physique, économique, psychologique), l'appartenance culturelle et sociale de la victime, mais aussi son accès à l'information ou à des associations ou services d'accueil et de soutien.

Cette variété des vécus et des parcours des femmes victimes de violences conjugales ne nous permet pas de dégager une réponse-type ; elle demande au contraire la prise en compte de la singularité de chaque situation dans une réponse individuelle.

Par ailleurs, même si certaines victimes arrivent à se libérer définitivement de ces violences, leurs parcours ne sont pas linéaires et les problèmes ne s'arrêtent pas au moment où elles rompent avec un conjoint violent. Les répercussions de cette violence se font, en effet, sentir à plus long terme.

Tout au long de leur parcours vers l'autonomie, les victimes sont, en outre, confrontées à plusieurs obstacles : le manque d'expérience de certain-e-s intervenant-e-s de première ligne, la lenteur de l'appareil judiciaire et la nécessité pour la justice de s'appuyer sur des preuves matérielles, le harcèlement et parfois la violence exacerbée de l'ex-conjoint après la rupture, le jugement des proches, etc. À tout cela s'ajoutent, pour de nombreuses victimes, une fragilité psychologique et émotionnelle ainsi que des difficultés financières pouvant déboucher sur la précarité ou la pauvreté. Notons enfin que, pour diverses raisons, les victimes sont peu nombreuses à recourir aux services d'aide spécialisés.

Ce sont ces observations et réalités multiples qui nous ont amenées à réaliser cette recherche en 2006.

Prix : 9,00 € membre de Vie Féminine / 9,00 € non-membre + frais d'envoi.

Pour commander cette étude, contactez le secrétariat national de Vie Féminine :

111, rue de la Poste - 1030 Bruxelles

02/227.13.00

secretariat-national@viefeminine.be

Cette recherche-action a notamment abouti à une prise de position en 2010, « Pour une lecture féministe des violences conjugales », disponible [ici](#)

Téléchargez ci-dessous une synthèse des enjeux et perspectives soulevés dans cette recherche.